

<https://maitrise-de-langue-69.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article322>



Utiliser des ressources multimédias pour améliorer la compréhension

- Ressources pédagogiques - Lecture - Compréhension -



Publication date: mardi 22 juin 2021

Copyright © GROUPE MAITRISE DE LA LANGUE - Tous droits réservés

Cet article sur le site du Groupe Maîtrise de la Langue est complété par un volet numérique, [sur le site du RDRI](#). Retrouvez-y des idées de dispositifs pour un atelier "écoute", des repères pour créer et lire différents formats (epub, mp4, mp3), des bons plans et astuces !



Pourquoi travailler l'écoute de textes lus ?

Un facteur de différenciation

- Entrer dans un texte par plaisir quand la lecture silencieuse ne le permet pas encore.
- Pouvoir ré-écouter un texte travaillé en classe.
- Mobiliser sa concentration pendant un temps annoncé.

Un accompagnement de la compréhension de textes lus

- Découvrir autrement des contenus : portraits historiques, contes, fables, récits, textes documentaires...
- Habituer l'oreille à des structures de phrases relevant du langage écrit dans un registre soutenu.
- Identifier une lecture experte : mise en scène de la voix, diction, liaisons...

Comment organiser l'écoute des documents multimédias ?

Le dispositif pédagogique va être soumis aux contraintes liées au matériel. Il peut varier du coin écoute, avec un poste et un casque, à un atelier complet sur PC ou tablettes, connecté ou non (voir article du RDRI).

Comme pour la découverte d'un texte écrit, l'enseignant va cadrer sa séance par un accompagnement spécifique de la compréhension.

Présenter avant l'écoute le contexte général, selon les difficultés anticipées : contexte historique, vocabulaire employé, noms des personnages...

- Donner un objectif d'écoute : les différents lieux, le portrait des personnages...
- Expliciter la possibilité de mettre sur pause, le temps de prendre des notes, par exemple.

Une fois le texte entendu, les élèves reviennent sur le texte :

- Rappel de récit
- Explicitations, reformulations
- Confrontation des interprétations, argumentation
- Explicitation / mémorisation du vocabulaire spécifique
- Ré-écoute du texte en autonomie.



Comment trouver les textes lus ?

Les textes sont soumis aux droits d'auteur. Sont publiées légalement sur Internet :

- Les œuvres tombées dans le domaine public (en France, 70 ans après le décès de l'auteur) : Andersen, frères Grimm, Perrault, Daudet...
- Les œuvres en licence Creative Commons (CC)
- Les œuvres mises à disposition par les éditeurs, sur leur site ou avec un compte bien identifié : histoires lues et publiées par Radio France, belles histoires de Pommes d'Api, quelques livres de l'École des Loisirs...
- Les offres de vente des éditeurs : vidéos sonorisées, livres numériques, livres audio. Ces supports sont par conséquent payants ou liés à une clause commerciale (le premier offert...)

La bande-son peut être utilisée en complément du livre-objet, surtout dans les petites classes. Les éditeurs proposent parfois les mp3 de leurs albums sur leurs sites, sachant qu'elles sont complémentaires à l'œuvre écrite. Mais une bibliothèque multimédia comme une bibliothèque-papier est un investissement.

Si le livre n'existe pas légalement sur Internet, peut-on l'enregistrer pour sa classe ?

Dans votre classe, donc pour un public d'élèves dans le cadre de l'enseignement, il existe [l'exception pédagogique](#) (présentation simplifiée).

Le code de la propriété intellectuelle autorise la reproduction ou la représentation d'œuvres, à des fins d'illustration pédagogique et à l'exclusion de toute fin récréative, dès lors que cette représentation ou cette reproduction ne donne

Utiliser des ressources multimédias pour améliorer la compréhension

lieu à aucune exploitation commerciale et qu'elle est compensée par une rémunération négociée sur une base forfaitaire. (Elle ne concerne pas les manuels scolaires et les partitions, par exemple).

La reproduction numérique d'une œuvre musicale, de textes courts (ex. poésie) et d'un extrait de livre est autorisée, même par l'intermédiaire de l'ENT, si son accès est restreint aux élèves ou étudiants en formation initiale.

Pour les œuvres écrites, il est noté que l'extrait (qui n'est plus quantifié) ne peut reprendre l'intégralité de l'œuvre.

L'interprétation d'une œuvre écrite comme sa lecture par l'enseignant n'est pas spécifiquement abordée dans les textes. Est-ce une reproduction partielle raisonnable ?

Quelques bibliothèques en ligne pour préparer sa classe

[La grande histoire de Pomme d'Api](#)

[Histoires en musique](#), avec Radio classique, dont quelques contes classiques

[Une histoire et Oli](#) : 11 playlists pour explorer les histoires pensées et produites par France Inter. (GS-CP-CE1)

[Les Odyssées](#) : des portraits et événements, avec France Inter, classés chronologiquement. (CE2-CM1-CM2)

[Histoires comme ça](#) : les contes des origines de Rudyard Kipling.

[Contes audio et fables à écouter et télécharger](#) : Perrault, Grimm, Daudet, Andersen, Leprince de Beaumont, Lafontaine...

Et bien sûr [LUMNI](#), pour les vidéos pédagogiques.